

ADR/TMD : Encadrants de la chaîne logistique

Durée : 1 jour / 7 heures

100% visio formation ou présentielle : 7 h

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

Tout encadrant de la chaîne logistique des marchandises dangereuses ADR

OBJECTIFS :

Tout intervenant de la chaîne logistique doit être formé à ses missions et à ses responsabilités selon le chapitre 1.3 de l'ADR.

A la fin de la formation vous serez capable de :

- Connaître les obligations incombant à chaque intervenant de la chaîne logistique (expéditeur, chargeur, transporteur, déchargeur, destinataire)
- Maîtriser les exigences réglementaires
- Identifier les mesures de prévention nécessaires à la gestion des marchandises dangereuses

PREREQUIS :

- Aucun prérequis.

PEDAGOGIE & EVALUATION :

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : exposés dynamiques, échanges de pratiques, quiz, exercices, activités interactives, études de cas, ...
- Un QUIZ de validation des acquis de connaissances en ligne est réalisé en fin de formation

ANIMATEUR :

Équipe Technique et/ou partenaires référencés.
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

PARTENAIRE :



PROGRAMME :

MODULE 1 : LES ACCIDENTS METTANT EN CAUSE DES MARCHANDISES DANGEREUSES

- Quelques exemples d'accidents
- Les conséquences des accidents

MODULE 2 : LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- L'ADR : L'arrêté français

MODULE 3 : LES RESPONSABILITES DES INTERVENANTS

- La responsabilité de l'expéditeur / Du chargeur et du remplisseur / Du transporteur / Du déchargeur / Du destinataire

MODULE 4 : LE REGIME DE SANCTIONS

MODULE 5 : LES EXEMPTIONS

MODULE 6 : L'IDENTIFICATION DES MARCHANDISES AU SENS DE L'ADR

- Les critères de classification : N°UN, classe, désignation officielle, groupe d'emballage, code de restriction tunnel
- Zoom sur les marchandises dangereuses mises en œuvre

MODULE 7 : LES EMBALLAGES

- Les emballages autorisés / L'homologation des emballages
- Le marquage et l'étiquetage des emballages

MODULE 8 : LES MODALITES DE CHARGEMENT

- Les conditions de manutention et de chargement
- Les incompatibilités de chargement en commun

MODULE 9 : LES CITERNES

- Les différents types de citerne
- Les risques lors du transfert de produits en citerne

MODULE 10 : LES EQUIPEMENTS ET LE PLACARDAGE

MODULE 11 : LES DOCUMENTS DE BORD

- Le document de transport/ Le Bordereau de suivi des déchets / Les consignes de sécurité / Le certificat d'agrément citerne / Le certificat de formation

MODULE 12 : LA CHECK-LIST DE CONTROLE

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur www.upnpro.fr

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les délais d'accès, tarifs, accessibilité, contact, CGV, rendez-vous sur www.upnpro.fr